



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 18/11/2021

ATTRIBUTION DU LABEL « CENTRE D'ART CONTEMPORAIN D'INTÉRÊT NATIONAL » À LA GALERIE DUCHAMP, YVETOT

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, attribue le label centre d'art contemporain d'intérêt national à la Galerie Duchamp, centre d'art contemporain de la Ville d'Yvetot, qui défend un projet artistique et culturel d'intérêt général en faveur du soutien à la création, à la production et à la diffusion des arts visuels contemporains.

L'attribution de ce label vient distinguer le projet singulier et remarquable que conduit la Galerie Duchamp depuis trente ans en faveur de la création contemporaine. En dialogue avec son territoire, accompagnant les artistes au quotidien, au sein des résidences, dans leurs productions ou à l'endroit de leur professionnalisation, ce centre d'art a su conquérir une place structurante et remarquable au niveau local, régional et national. Son soutien affirmé de la scène artistique française, son implication active en faveur de la rémunération des artistes et du respect de l'égalité femmes-hommes sont exemplaires.

Ce label vient ainsi reconnaître l'excellence du travail conduit par le centre d'art et son équipe sous la direction de Julie Faitot depuis 2017.

La ministre de la Culture salue l'engagement sans faille de la Ville d'Yvetot et de ses partenaires, le département de Seine-Maritime et la région Normandie, dans l'accompagnement de ce projet exigeant pour les arts plastiques, faisant la part belle à l'expérimentation, à la liberté de création et à son appropriation par tous, sans distinction.

Participant de la politique nationale de soutien à la création artistique dans le domaine des arts visuels, les centres d'art contemporain d'intérêt national jouent un rôle majeur dans la professionnalisation de la filière et constituent pour les artistes un lieu d'expérimentation, de production et d'exposition de leur travail. Leurs activités de recherche, de diffusion et de médiation auprès des publics contribuent au renouvellement artistique, à la démocratisation culturelle ainsi qu'au dynamisme et au rayonnement de la scène française.

**Ministère de la Culture
Délégation à l'information
et à la communication**

Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr